

**Dossier de Candidature classes de 5^e 4^e 3^e
Section Sportive Scolaire Football Rive Droite
Collège Jean Jaurès - Cenon**

NOM :
Prénom :



**Collège Jean Jaurès
BP 20115
32, avenue des 4 Pavillons
33151 cenon Cedex**

Tel : 05 56 86 34 20

Mail : Ce.0331885v@ac-bordeaux.fr

Site internet : <http://clgjaurescenon.ac-bordeaux.fr/>

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature de la Section Sportive Scolaire Football Rive Droite du Collège Jean Jaurès de Cenon, pour les élèves entrants en 5^e, 4^e et 3^e.

Ils se tiendront lors des entraînements correspondant au niveau du candidat, au complexe footballistique du Loret, 1 rue des catalpas, parc du Loret, 33150 Cenon.

- **jeudi 11/05 ou lundi 15/05 ou pour les élèves de 4^e,**
- **vendredi 12/05 ou mardi 16/05 ou pour les élèves de 6^e-5^e**

Le candidat se rend directement sur place à 15h15. L'entraînement se termine à 17h.

Le dossier est à déposer ou à retourner impérativement **avant le mardi 02 mai 2023 17h** à l'adresse suivante :

**Collège Jean Jaurès
BP 20115
32 avenue des 4 Pavillons
33 151 Cenon CEDEX**

Attention ! Tout élève retenu à la section s'engage pour le reste de sa scolarité au collège. Aucun arrêt de cette option ne sera accepté.

Il est très important de noter que :

- *Les élèves du secteur du collège (Cenon et Artigues) qui ont un avis favorable pour la section seront retenus*
- *Les élèves qui ne sont pas du secteur du collège, **même avec un avis favorable pour la section, n'ont pas de priorité pour la dérogation.** Ils ne pourront s'inscrire au collège que si la Direction Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (ex-Inspection Académique) constate qu'il y a assez de places au collège pour qu'ils puissent s'inscrire. Sinon, ils devront s'inscrire dans leur collège de secteur et ne pourront intégrer la section foot du collège Jean Jaurès.*
- *Nous vous conseillons d'effectuer le dossier de demande de dérogation auprès de le DSDEN AVANT d'avoir obtenu la réponse du collège.*



DOSSIER DE CANDIDATURE
Pour la Section sportive football
Saison 2023- 2024

ETAT CIVIL

Nom

Prénom

Date de naissance : Sexe :

Langue vivante 1 :Langue vivante 2 :

Coordonnées de la famille ou du tuteur légal

Père : Nom :Prénom :

Adresse

Code postal : Ville :

☎ téléphone :

@ mail :

Mère : Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ téléphone :

@ mail :

AVIS

Avis des parents

Expliquez en quoi la participation à la section sportive football serait bénéfique à votre enfant ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis du professeur principal et du professeur d'EPS (possibilité de joindre une feuille indépendante)

Professeur principal :

.....

.....

.....

.....

.....

Professeur d'EPS :

.....

.....

.....

.....

.....

Avis du coach
(si pratique en club)

Club :

Nom et coordonnées du coach :

.....

.....

.....

Préciser svp les postes occupés (préférentiel et secondaire) ainsi que la catégorie et le niveau de jeu dans lequel l'équipe évolue.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autorisation parentale

Je, soussigné....., père – mère de.....

- Autorise mon enfant à participer aux tests de sélection de la section sportive (cocher une date):
 - lundi 15/05 de 15h15 à 17h
 - jeudi 18/05 de 15h15 à 17h
 - mardi 16/05 de 15h15 à 17h
 - vendredi 19/05 de 15h15 à 17h

- N° de téléphone de la personne à contacter pour confirmer/annuler :

- Certifie qu'il est assuré contre les accidents pouvant survenir au cours de la pratique sportive conformément à la réglementation en vigueur (l'assurance licence de son club suffit).
- Certifie qu'il/elle est apte à la pratique du football.
- Déclare en outre dégager le collègue Jean Jaurès de Cenon de toutes les responsabilités dans les accidents qui pourraient survenir à celui-ci ou de son fait au cours du concours déjà cité.
- En cas d'accident, autorise les services médicaux compétents à procéder à toute intervention médicale si besoin.

A..... le.....

Signature du candidat

Signature des parents

Rappel Pièces à fournir :

- Dossier de candidature
- Bulletins scolaires des 2 premiers trimestres de l'année en cours.

**A RETOURNER AU SECRETARIAT DU COLLEGE
AU PLUS TARD LE MARDI 02 MAI 2023.**

Tout dossier incomplet ou hors délais ne pourra être enregistré et ne sera donc pas valable.

Les élèves qui n'auront pas remis de dossier ne seront pas acceptés lors de l'entraînement test.